

UDC-UDF-Sp

Séance du Conseil de Ville de Delémont du 28.11.2016

Question écrite : Un avenir fiscal sombre ?

La troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) et le projet du Gouvernement de « cantonaliser » (Selon Bilan du 28 octobre 2016, page 38) l'impôt sur le bénéfice des sociétés entraînera-t-elle pour Delémont une baisse importante des recettes fiscales.

Le Conseil communal a-t-il des projections et peut-il rassurer les contribuables delémontains ? En fonction de cette perspective, comment le Conseil se positionne-t-il par rapport à RIE III ?

Dominique Baettig

